

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

1 **Intitulé du module** **Occupations humaines et santé** **2021-2022**

**Code** S.ER.SO.2428.F.21 **Type de formation \***  
 Bachelor  Master  EMBA  DAS  CAS  Autres

<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne
			<input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** 5 ECTS **Langue(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

- Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.
- Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.
- Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usager·ère·s, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieur·e·s et aux répondant·e·s des coûts.
- Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie.
- Cb4 Connaître les facteurs susceptibles d'influencer sa propre santé et celle de ses collègues. Prendre des mesures actives afin de minimiser les risques de nuire à sa santé et à celles des autres.
- Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager·ère·s vulnérables et marginalisé·e·s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

- Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager·ère·s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.
- Gb1 Connaître et exprimer les limites de ses propres compétences. Reconnaître les situations dans lesquelles l'action de l'ergothérapie est limitée ou pour lesquelles des buts thérapeutiques ne peuvent pas être posés.

### Buts

Sensibiliser les étudiant·e·s aux caractéristiques particulières de quelques occupations, à leur contexte et à leur importance pour les personnes qui s'y engagent.

Développer l'aptitude des étudiants·e·s à intervenir auprès des personnes ou des collectivités dans des engagements occupationnels divers.

Connaître les concepts, les démarches et les instruments d'évaluation des occupations humaines.

### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

<b>Unité 1 Répertoires occupationnels</b>	<b>4 ECTS</b>
G. Clerc-Grimm, L. Decastel, A. Demaurex, J. Desrosiers, S. Oppliger, M. Steffen, R. Bertrand, J. Mendes, M. Maillard	
<b>Unité 2 Modèle de l'occupation humaine</b>	<b>1 ECTS</b>
D. Pouliot-Morneau	

### Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, séminaires, exercices, travaux de groupes.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

### Unité 1 Répertoires occupationnels 60 périodes

1. Introduction aux sciences de l'occupation (8 périodes). Cours ex-cathédra où seront abordés l'état des connaissances sur les sciences de l'occupation tant du point de vue des différents courants d'analyse que des concepts développés.
2. Six thématiques en rapport avec la justice occupationnelle et une clientèle potentielle de l'ergothérapie sont développées et explorées par les étudiant·e·s: La vie en milieu carcéral, la consommation de produits licites et illicites, les réseaux sociaux, l'activité physique, la vie intime et la sexualité, la vie spirituelle. (24 périodes)
3. Participation des étudiant·e·s aux conférences du réseau de compétence OHS (8 périodes)
4. Travaux de groupe (8 périodes)
5. Présentation orale par groupe à la fin du semestre (12 périodes)

### Unité 2 Modèle de l'occupation humaine 16 périodes

Le modèle de l'occupation humaine: concepts, démarches d'évaluation et d'intervention, instruments d'examen, exemples.

### 6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

#### Buts de l'évaluation

Démontrer sa capacité à saisir une approche occupationnelle.

Démontrer sa capacité à argumenter une pratique professionnelle centrée sur l'occupation.

#### Modalités d'évaluation

##### Unité 1

Suite aux six thématiques présentées par les spécialistes (et/ou aux conférences OHS), l'étudiant·e remplit un journal réflexif (1 page) afin de se positionner face à sa future pratique en ergothérapie.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

Six journaux doivent être complétés. La totalité des journaux vaut pour 2/5 de la note du module.

Travaux en groupe sur une thématique de justice occupationnelle avec une présentation orale à la fin du semestre, valant 1/5 de la note du module; et un dossier écrit par groupe à remettre en semaine 27, valant 1/5 de la note du module.

Il est de la responsabilité des membres du groupe de contribuer équitablement aux travaux demandés. En cas d'absence lors de la présentation orale de son groupe à la fin du semestre, un travail supplémentaire sera demandé par la responsable de module.

Les présentations orales de groupe sont jugées sur la qualité scientifique et la pertinence du contenu choisi en lien avec la pratique ergothérapeutique.

### Unité 2

Examen à distance de 3 heures en semaine 27. L'examen est un dossier à déposer via moodle; il consiste à analyser une des cinq vignettes fournies durant le semestre en regard du choix d'un instrument d'évaluation des occupations humaines. La note vaut 1/5 de la note du module.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Unité 1** Les journaux réflexifs et les dossiers d'analyse du séminaire sont complétés pour la semaine 33.

**Unité 2** Examen oral en semaine 33.

#### 8 Remarques

Les unités d'enseignements sont notées au 1/10 de points. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

#### En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule(s) la ou les unité(s) d'enseignement avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée(s). La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note des unités remédiées (notées au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'unité remédiée avec celle de l'unité ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

#### En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e refait toutes les évaluations du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

## 9 **Bibliographie**

### **Ouvrages généraux**

Brown C. & Stoffel V. (2010). *Occupational Therapy in Mental Health: a vision for participation*. Philadelphia: F. A. Davis.

Hasselkus B. (2011). *The meaning of everyday occupation (2nd ed.)*. SLACK Incorporated.

Whiteford G. & Wright-St Clair V. (2004). *Occupation and practice in context*. Churchill Livingstone.

### **Répertoires occupationnels**

Cole F. (2009). Mental Health and physical activity: enabling participation. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational therapy and mental health (4<sup>th</sup> ed., pp. 277-303)*. Elsevier.

Cronin-Davis J. & Sainty M. (Eds.) (2012). *Occupational therapists' use of occupation-focused practice in secure hospitals: Practice guideline*. College of Occupational Therapists.

Lancaster J. & Chacksfield H. (2009). Substance misuse. In J. Creek & L. Lougher (Eds.), *Occupational therapy and mental health (4<sup>th</sup> ed., pp. 535-557)*. Churchill Livingstone Elsevier.

McColl M. A. (2012). *Spirituality and Occupational Therapy (2nd ed.)*. CAOT Publications.

Pizzie M. A. & Reitz, M. (2010). Promoting sexual health: an occupational perspective. In M. E. Scaffa, M. Reitz, & M. A. Pizzie (Eds.), *Occupational therapy in the promotion of health and wellness (3<sup>rd</sup> ed., pp. 307-328)*. F. A. Davis.

Verdonck M. C. & Ryan S. (2008). Mainstream Technology as an Occupational Therapy Tool: Technophobe or Technogeek ? *The British Journal of Occupational Therapy*, 71(6), 253-256.

### **Ouvrage spécifique au MOHO**

Kielhofner G. (2008). *Model of Human Occupation: Theory and Application (4th ed.)*. Lippincott Williams & Wilkins.

### **Nom de la ou du responsable de module \***

Julie DESROSIERS

### **Descriptif validé le \***

2 septembre 2021

### **Descriptif validé par \***

Martine BERTRAND LEISER